

Compression de fichiers

1) Fichiers .pdf :

Dans les fonctions avancées des logiciels de création de fichiers .pdf, figure le choix de la qualité d'impression. Sélectionner la qualité « web », c'est-à-dire 72 ou 96 dpi (ppp) suffisante pour un affichage à l'écran.

2) Fichiers « Power Point » ou logiciel de présentation équivalent :

Il est généralement possible de compresser spécifiquement les images et photos.

Un clic ou un double clic droit ou gauche de la souris (selon le type d'ordinateur et de logiciel) avec le pointeur sur l'image fait apparaître un menu « images » ou « format de l'image » dans lequel figure une icône ou un sous-menu « compression ».

Activer cette icône ou choisir ce menu et sélectionner l'option « appliquer à toutes les images », puis dans le menu « Changement de résolution », choisir « site web/écran » (la nouvelle résolution s'affiche automatiquement = 96 dpi). Il ne reste plus qu'à enregistrer le fichier. Vérifier que sa taille n'excède pas 3.5 Mo.